



COMMUNE DE ROCHES LES BLAMONT 25310

ROCHES

Infos



Bulletin d'Information N°9 - mars 2024



Joyeuses fêtes de Pâques

LE MOT DU MAIRE

Au terme d'un hiver doux, peu enneigé, la nature se réveille et nos paysages se parent de couleurs printanières. Les petites fleurs éclosent et les bourgeons apparaissent aux branches des arbres. Le printemps est bien là.

Que s'est-il passé au village au cours du premier trimestre de l'année ?

En premier lieu, la construction de notre école maternelle suit son cours normalement. L'achèvement des travaux, sauf imprévus, est envisagé pour fin avril.



Dans un domaine qui ne fait pas plaisir, l'école élémentaire du regroupement perdra un poste d'enseignant à la prochaine rentrée de septembre d'où une fermeture de classe. En effet, selon les barèmes de l'éducation nationale, les effectifs scolaires ne justifient plus les quatre postes d'enseignants. Quant au site où aura lieu la fermeture, la décision n'est pas encore prise.

L'édition 2024 du trail des Balcons du Lomont n'aura pas lieu. En effet, l'ASCAP, notre partenaire ne sera pas en mesure de nous accompagner pour cette manifestation qui nécessite beaucoup d'expérience et d'engagement personnel. A voir si la Commune et les associations pourront réorganiser cette manifestation l'année prochaine...

Notre candidature pour l'organisation d'un marché du soir n'a pas été retenue pour cette année. Nous n'étions pas prioritaires. Nous renouvellerons la demande pour 2025.

Le nouveau site Internet de la Commune, sera prochainement consultable. Christelle, notre secrétaire de Mairie s'est investie à fond dans sa construction. Vous serez prochainement informés de sa mise en ligne.

Sur le plan culturel, nous avons programmé deux conférences, sur des sujets d'actualité, dans le cadre de l'Université Ouverte. De même, la compagnie « A la lueur des contes »,

dans le cadre du label PMA Capitale française de la culture 2024, interviendra au village pour des balades contées et spectacles en forêt. Vous en serez informés en temps utile.

Nous attirons l'attention des habitants du village sur le fait que des tentatives de cambriolage ont eu lieu dernièrement. Il est rappelé à chacun de ne rien laisser devant les maisons qui puisse attirer les voleurs et de signaler systématiquement, à la Mairie, toute attitude suspecte.

Une réunion concernant la collecte des déchets a eu lieu le 20 mars en présence de la responsable du service collecte de PMA. Cette réunion s'adressait aux habitants situés dans des impasses où le camion ne peut circuler et qui dépendent d'un point de regroupement. Plusieurs personnes sont favorables à l'obtention de poubelles individuelles. Affaire à suivre...

Le 21 mars a eu lieu la cérémonie de lancement des travaux de la future caserne des Sapeurs-pompiers du plateau de Blamont en présence de la Présidente du Département, du Président de PMA, du Maire de Blamont et du Directeur départemental des services d'incendie et de secours. Cette caserne devrait être opérationnelle au premier trimestre 2025.

Dernièrement, la plaque en hommage à Edmond Nétillard située au pied de notre vache statufiée, devant la Mairie, a été endommagée par de jeunes citoyens du village. La personne les ayant vus et interpellés s'est vue éconduite de façon grossière. Dommage de s'en prendre à notre patrimoine et de manquer de respect.

Comme chaque année, à pareille époque, Michel, notre employé communal, s'est investi dans la décoration du village pour les fêtes de Pâques. Nous le remercions bien vivement.

Suite à notre candidature, nous avons été retenus pour l'organisation du Comice Agricole de 2027. Nous en reparlerons.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter bonne lecture de ce nouveau numéro d'Info Roches, ainsi que de joyeuses fêtes de Pâques.

Cordialement,

Georges Haberstich

A NOTER

En vue des élections européennes du 9 juin 2024, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale au plus tard le

vendredi 3 mai 2024

L'inscription peut se faire à la Mairie. (pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile) ou en ligne sur le site officiel de l'administration française

« service-public.fr »

Les jeunes qui ont été recensés à l'âge de 16 ans, sont inscrits d'office sur la liste électorale.

Concernant les locations de la salle de convivialité, il est demandé aux loueurs, en cas d'annulation, de prévenir la Mairie le plus tôt possible afin que notre planning de réservations soit à jour, au plus près de la réalité.

Merci d'y penser.

SOMMAIRE

Le mot du Maire

L'écho des Associations

Cérémonie des vœux

Baptême républicain

Réunion des élus

Nouvelle caserne du SDIS

Patrimoine

Taille au verger

L'ECHO DES ASSOCIATIONS

Les Amis du Moulin de la Doue

Après une petite marche de quinze minutes, sur un chemin ombragé en partant de la Papeterie, nous arrivons au fond d'une reculée et nous découvrons le site de la Doue, un havre de paix à cheval sur les communes d'Abbévillers et de Glay.



Nous y trouvons une source, une cascade, un ancien moulin et sa roue. Une petite rivière s'écoule sur environ deux kilomètres pour rejoindre la rivière la Creuse, venant de Blamont, à sa confluence se situant derrière l'école de Glay. La rencontre de ces deux cours d'eau donne naissance au Gland, bien connu dans le Pays de Montbéliard.

Depuis le moyen âge, le site a toujours été actif. L'eau étant la seule énergie disponible à cette époque, un moulin y avait été bâti. Des meuniers avaient investi les lieux puis, avec l'installation de la Papeterie à Glay en 1663, il s'y fabriqua de la pâte à papier. A la fin du 19ème siècle, l'aire industrielle faisant son apparition, des ateliers s'installèrent. On y retrouve successivement un atelier de décolletage, de taillage de limes, un horloger et en dernier, un scieur qui faisait aussi du concassage de roche.

La fée électricité se démocratisant en 1950, l'énergie hydraulique est abandonnée et les industries se sont déplacées en aval avec un accès plus facile des ateliers.

Le moulin est devenu maison de vacances pour un industriel Suisse. En 2006, le SIVU du Gland (Syndicat regroupant 13 communes du bassin versant du Gland dont Roches lès Blamont) devint propriétaire.

En 2007, une association « les Amis du Moulin de la Doue », est créée afin de reconstruire la roue. Depuis cette date, une vingtaine de bénévoles y tra-

vaille une matinée par semaine. Le site est ouvert au public en permanence. Les pique-nique sont possibles.

En janvier 2018, les compétences du SIVU (gestion des cours d'eau) sont reprises par PMA qui en est devenu le nouveau propriétaire. L'association qui est toujours présente, entretient et restaure les lieux.

Joseph Perea

Président des Amis du Moulin



Photos : Les Amis du Moulin de la Doue

CEREMONIE DES VOEUX



Samedi 20 janvier, notre salle de convivialité accueillait bon nombre de nos habitants venus assister à la cérémonie des vœux de la Municipalité.

Ce rendez-vous incontournable a été l'occasion, pour l'équipe municipale de retracer les points forts de l'année écoulée et, images à l'appui, de présenter le point d'avancement des travaux de la nouvelle école maternelle.

Ensuite, Christian Méthot, Conseiller Départemental, prit la parole pour nous dresser le bilan de toutes les actions en cours que soutient le Département.

La phase protocolaire terminée, un film d'une vingtaine de minutes mettant en scène la faune et la flore de notre belle nature, réalisé par Dominique Delfino, fut présenté au public qui en apprécia le contenu.

Comme la tradition le veut, la cérémonie se termina par le verre de l'amitié où tout un chacun put se retrouver dans le partage et la convivialité.

Merci à tous de votre présence et à l'année prochaine.

BAPTEME REPUBLICAIN



Le samedi 16 mars dernier, la Mairie accueillait Robin Bobillier Limacher, petit fils de Michel notre employé communal, accompagné de ses parents, parrain, marraine et de toute sa famille pour la célébration de son baptême républicain.

Après avoir recueilli les consentements du parrain et de la marraine, Robin entra dans la communauté républicaine.

Selon la tradition, la Municipalité a offert une rose à la marraine symbolisant l'amour et l'affection pour son filleul et une miché de pain au parrain représentant l'assistance matérielle pour l'enfant. Une orchidée a été offerte aux parents.

Félicitations...

REUNION DES ELUS



Nous étions nombreux à nous retrouver à la Maison pour tous de Blamont, le jeudi 21 mars, à l'invitation de Christine Bouquin Présidente du Département et de sa Vice Présidente chargée des routes, pour une réunion de concertation sur le réseau routier de notre territoire. Ce fut l'occasion, pour les services du Département, de nous présenter son programme d'intervention sur le réseau routier départemental pour l'année 2024. Une partie de la réunion fut consacrée aux nouvelles techniques routières.

Merci à la Présidente du Département et à ses services.

NOUVELLE CASERNE DU SDIS



Les Maires du plateau étaient invités, le 21 mars dernier, à la pose de la première pierre de la nouvelle caserne des Sapeurs-pompiers à Blamont.

Bon nombre de personnalités s'était déplacé pour cette petite cérémonie qui marque le lancement des travaux de construction de la caserne.

Merci au Département pour ce bel investissement indispensable à notre sécurité.

CONSIGNES A RESPECTER A L'APPROCHE DU PRINTEMPS

Arrêté Préfectoral N° 2005 1904 01841

Les horaires d'utilisation des appareils domestiques à moteur thermique ou électrique sont les suivants

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 23-3 du Règlement Sanitaire Départemental

Le brûlage des végétaux à l'air libre est interdit

PATRIMOINE



Depuis le 28 février dernier, la Commune est devenue propriétaire de la cascade de tuf, ayant appartenu à Philippe Amstoutz, située au lieu-dit « La Lière ». Ce site remarquable est désormais entré dans le giron du patrimoine communal et fait un tout avec le lavoir.

C'est en apprenant que le site était en vente que la Mairie s'est portée acquéreur auprès du propriétaire. Pierre Grosre naud qui était intéressé

également et qui avait déjà entamé la procédure d'acquisition a accepté de nous laisser la priorité estimant que ce bien devait revenir à la Commune. Je tiens à remercier Pierre et Philippe de nous avoir permis d'acquérir ce bien.

TAILLE AU VERGER



Début mars, l'association Vergers Vivants, à laquelle nous sommes adhérents est venue tailler les arbres de notre verger de sauvegarde situé derrière la Mairie.

Pour cause de sécheresse et d'interdiction d'arroser, nous avons dû remplacer un pommier qui avait séché.

A part cela, nos arbres se portent bien. Merci à Vergers Vivants.

NOUVEAUX HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

à partir du 1er mai 2024

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

de 12h25 à 14h45

Mercredi : de 12h05 à 14h45

VOS PROCHAINS RENDEZ VOUS

du 8 au 14 avril 2024 : Opération brioches

7 mai : Conférence « la forêt hier et aujourd'hui »

8 mai 2024 : Cérémonie patriotique

11 mai 2024 : Opération village propre

9 juin 2024 : Elections Européennes

ETAT CIVIL

Naissance

Héloïse BURKHALTER née le 11 mars 2024

Décès

Eliane JEANNOUTOT décédée le 19 janvier 2024

Baptême républicain

Robin BOBILLIER LIMACHER le 16 mars 2024

PROCHAINEMENT

Un dépôt vente de prêt à porter d'occasion enfants de 5 à 16 ans, chaussures, jeux divers, vêtements et accessoires femmes, matériel de puériculture et matériel d'équitation ouvrira au centre du village au 1A rue Joliot Curie. L'idée est donc de proposer un choix varié. Je serai exigeante sur la marchandise, le «Dépôt des Roches» n'est pas une friperie. Les vêtements doivent être en bon état, dans l'air du temps et propres, le «Dépôt des Roches » se vaudra de seconde main de qualité.

Pour la constitution du stock, «le dépôt des Roches» sera ouvert : du 1er juin au 15 juillet 2024 du mardi au samedi de 8h à midi. Nous fixerons le prix ensemble et un contrat de dépôt sera remis (commission de 50%)

OUVERTURE OFFICIELLE

le 16 AOUT 2024



Constitution du stock

UN NOUVEAU COMMERCE OUVRIRA SES PORTES LE 16 AOUT 2024 AU CENTRE DE ROCHES-LES-BLAMONT

Vous pouvez déposer :

- des vêtements et chaussures enfants (5/16 ans)
- des vêtements, chaussures et accessoires femmes
- du matériel de puériculture (cosi, poussette, etc.)
- des vêtements et matériel sportif (moto, fitness, etc.)
- des jeux enfants (jeux de société, pédagogiques, livres, etc.)
- des affaires d'équitation (possibilité de venir dans vos structures tous les 1er lundi du mois pour récupérer le matériel d'équitation).

LE TOUT EN BON ÉTAT ET PROPRE

Commission de 50%, contrat de dépôt de 4 mois

Contact : Sophie MENEGAUX tél. 06 68 72 08 73 mail. menegauxsophie@gmail.com

Ont participé à ce bulletin : Les Membres de la Commission « Information-Internet »